

# ACAT – France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cap d'Agde – 14 & 15 Avril 2018

## RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 2017

On examinera successivement le résultat, les produits, les charges et la trésorerie de l'ACAT-France. Les données seront mises en regard des résultats de l'année antérieure et du budget voté. Les comptes sont consolidés et comprennent ceux du Secrétariat National et ceux des Régions.

### 1/ RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017

Résultat total	Réalisé 2016 en €	Budget 2017 en €	Réalisé 2017 en €
National	103 137,04	-100 000	152 736,45
Régions	-19 843,73	-17 900	-22 699,66
Consolidé	83 293,31	-117 900	130 036,79

Le résultat de 2017 est bénéficiaire de 130 036,79 €

Dans ces comptes consolidés n'apparaît pas en produit, pour les régions, le versement du National d'un montant de 12 462 €, pour la dotation annuelle et 8 229 € répartis sur 8 régions ayant fait une demande de subvention pour une action particulière ou pour le fonctionnement de l'EAR.

### 2/ LES PRODUITS

#### 2.1 / Montants totaux

La comparaison avec le budget et avec les données comparables de l'année précédente se présente comme suit :

Produits Totaux	Réalisé 2016 en €	Budget 2017 en €	Réalisé 2017 en €
National	2 949 529,98	2 775 100	2 960 937,13
Régions	83 499,63	85 100	71 653,63
Consolidé	3 033 029,61	2 860 200	3 032 590,76

Le montant total consolidé des produits réalisé en 2017 diminue seulement de 439 € par rapport à 2016. Ce résultat est par ailleurs largement supérieur au budget 2017. Les régions ont légèrement diminué leurs propres produits, et ont financé à 76 % leurs dépenses (94 353,29 €) par des ressources propres.

#### 2.2 / Analyse des principaux postes de Produits

Le tableau ci-dessous permet une comparaison pour cinq grandes rubriques de nos ressources.

Intitulé Produits	Réalisé 2016	Budget 2017	Réalisé 2017	Réalisé 2017 en % du total globalisé des produits
Dons non affectés	2 004 910,18	1 908 000	2 044 863,79	67,4%
Adhésions (hors abonnement au « Courrier de l'ACAT »)	297 159,89	291 900	293 806,44	9,6 %
Subventions (Organismes publics)	37 117,87	24 300	24 320,00	0,8 %
Dons (Fondations ACAT, ...)	200 500,00	180 000	225 500,00	7,4 %
Ventes	87 335,27	84 100	82 470,02	2,7 %
Legs non affectés	174 537,68	180 000	75 334,02	2,5 %

- **Les Dons** comprennent les dons de toute origine que ce soit en réponse à un mailing ou en même temps que le versement de cotisations ou fait par l'intermédiaire du site de l'ACAT. C'est la ressource la plus importante.

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Dons non affectés en €</b>	1 572 352	1 727 993	1 921 264	1 916 663	2 258 982	2 004 910	2 044 864
<b>Evolution annuelle en %</b>	13,6	9,9	11,18	-0,23	17,86	-11,2	2

Le montant des dons augmente de 2 % par rapport à l'année précédente.

Les **donateurs**, qu'ils répondent aux appels à la générosité du public ou versent d'autres dons, qu'ils soient réguliers ou pas, ont été au nombre de 29 000.

Les frais engagés pour la recherche de fonds représentent en 2017 614 400 €, (incluant les frais pour les opérations de recherche de fonds liées à la Fondation ACAT). Rapportés aux 2,4 millions d'euros collectés, le rapport est d'un euro dépensé pour près de 4 collectés.

Les dons sous forme d'**abandon de frais** ont atteint 28 444 €. Ils proviennent d'adhérents qui n'ont pas souhaité faire supporter à l'ACAT les frais occasionnés du fait de leur engagement.

- **Adhésions.** Les adhésions (hors montant de l'abonnement au *Courrier de l'ACAT*) représentent **9,6%** du total des produits. Le montant total des adhésions est légèrement supérieur au budget qui anticipait toutefois une baisse du nombre de renouvellement constatée depuis plusieurs années, soit pour 2017 une diminution de 3 353 € du montant des cotisations reçues.

Il faut noter qu'il y a toujours plus d'adhérents que de cotisants puisque deux adhérents sont comptabilisés pour une cotisation couple et trois pour la cotisation d'une communauté.

	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2015	Décembre 2016	Décembre 2017
<b>Nombre d'adhérents</b>	8 913	8 501	7 794	7 740	7 559	7129
<b>Nombre de cotisations</b>	8 028	7 661	7 050	6 989	6 848	6431

Sur 6 431 cotisations, 144 sont le fait d'une nouvelle adhésion (682 en 2016). Le montant moyen d'un renouvellement de cotisation est de 44,54 € (46,37 € en 2016).

Il convient de noter que 36 205 personnes sont destinataires de la Newsletter en 2017 (37 047 en 2016 et 8 974 en 2013).

- **Subventions, dons de la Fondation ACAT et autres organismes privés.** Le montant est supérieur au budget du fait du versement d'une subvention versée par le CCFD pour le dossier sahraoui et d'un versement par la Fondation Acat supérieur de 30 000 € aux prévisions.

En outre, la Fondation a remboursé à l'ACAT 85 000 € de frais techniques et de frais de personnel (voir dans Autres produits). En effet, c'est l'ACAT qui assure le travail de recherche de fonds pour la Fondation.

- Les **ventes** d'un montant inférieur à ce qui avait été budgété, ne représentent que 2,7 % des produits. On y trouve tous les abonnements au « Courrier de l'ACAT » et à « Humains » depuis septembre 2017, liés à la cotisation ou pas. Le nombre des abonnés est stable soit 5 057 abonnés. L'estimation des coûts annuels totaux (frais techniques et de personnel) est de 155 388 € alors que le montant des abonnements atteint 71 769 €.

Ces ventes (documents ou revue) n'ont pas pour objet d'apporter des ressources mais permettent la diffusion au plus grand nombre des idées et propositions d'actions tout au long de l'année.

- **Legs.** Les legs reçus ont été inférieurs au budget pour des raisons techniques inhérentes au traitement des dossiers par les notaires.
- **Autres produits.** Constitués de divers produits et budgétés pour 77 500 € ils s'élèvent à 118 683 ,92 €. On y trouve le remboursement, par la Fondation ACAT, supérieur de 25 000 € au budget, de frais supportés par l'ACAT au profit de cette Fondation pour 85 000 €. Y figurent aussi le remboursement des frais de formation du personnel (17 727 €) et le fruit des échanges de fichiers (10 736 €) réalisés pour les opérations de recherche de fonds.
- Les produits financiers, sont en hausse par rapport à 2016 et correspondent pour une grande part aux intérêts de produits de placement venant à échéance au cours de l'année 2017.

### 3/ LES CHARGES

#### 3.1/ Montants totaux

La comparaison avec le budget et avec les données comparables de l'année précédente se présente comme suit :

Charges totales	Réalisé 2016 en €	Budget 2017 en €	Réalisé 2017 en €
National	<b>2 846 392,94</b>	<b>2 875 100</b>	<b>2 808 200,68</b>
Régions	103 343,36	103 000	94 353,97
Consolidé	<b>2 949 736,30</b>	<b>2 978 100</b>	<b>2 902 553,97</b>

#### 3.2/ Analyse des principaux postes de charges

Le tableau ci-dessous permet une comparaison entre Budget prévisionnel et Réalisation par grande rubrique.

Intitulé Charges	Réalisé 2016 en €	Budget 2017 en €	Réalisé 2017 en €	Réalisé 2017 en % du total consolidé des charges
<b>Frais de Personnel (tous frais et charges inclus)</b>	1 508 806,57	1 572 600	<b>1 564 717,90</b>	53,9
<b>Poste et Télécommunications</b>	362 591,12	372 900	<b>345 472, 13</b>	11,90
<b>Sous-traitance (impressions, travaux graphiques, mises ss pli)</b>	379 504,25	338 400	<b>289 628,05</b>	9,98
<b>Immobilier (loyer, charges locatives, entretien, assurances, taxes)</b>	193 618,25	215 800	<b>221 244,61 (dont 112 K€ loyer siège)</b>	7,6
<b>Voyages et Réceptions</b>	234 833,80	231 800	<b>232 367,09</b>	8%
<b>Cotisations adhésions</b>	51 613,60	52 300	<b>50 458,00</b>	1,7
<i>Dont FIACAT</i>	<i>40 000,00</i>	<i>40 000</i>	<i>40 000,00</i>	
<b>Achats et variation de stocks</b>	54 909,76	55 300	<b>54 732,04</b>	1,8

- **Frais de personnel.** Y sont inclus les charges de personnel (salaires bruts et charges), la taxe sur les salaires et sur la formation professionnelle, la dotation aux provisions pour charges de retraite, les emplois de stagiaires et d'intérimaires. L'effectif moyen sur 2017 est de 24 personnes et 22 en équivalent temps plein. Les charges de personnel sont le principal poste de dépenses ; elles représentent 53,9 % des charges totales de l'association.
- **Montant des salaires :**
  - Le total annuel des 3 salaires les plus élevés a été de 165 762 € (salaires bruts hors charges patronales), celui des 5 les plus élevés de 253 869 € (salaires bruts hors charges patronales).
  - L'échelle des salaires va de 1 à 2,5
- **Poste et Télécommunications.** Les dépenses ont été inférieures au budget de **27 428 €** et en diminution de 17 119 € par rapport aux dépenses 2016. La recherche de fond (Acat et Fondation) mobilise 230 476 € sur cette rubrique.

- **Sous-traitance.** Ces charges sont inférieures au budget de 48 772 € avec un poste « impressions » nettement en baisse par rapport à 2016.
- **Immobilier, reprographiques, assurances.** Le montant dépensé est légèrement supérieur au budget. (6435 €)
  - Le loyer du siège est stable.
  - Les locations de salle de réunion sont conformes au budget.
- **Voyages et réception.** Conforme au budget.
- **Cotisations Adhésions :** conforme aux années précédentes. L'ACAT verse chaque année une cotisation à diverses associations comme la Coalition Mondiale contre la Peine de Mort, Primo Levi, le Comité de la Charte mais, c'est la FIACAT qui bénéficie de la cotisation annuelle la plus importante dont le montant est de **40 000€**. Pour information la Fondation Acat a aussi soutenu la FIACAT à hauteur de 25 000 € en 2017.
- **Achats.** Les dépenses sont conformes au budget.
- **Dotations.** Ce poste est supérieur au budget du fait notamment d'une dotation provision pour litige contentieux avec un salarié et correspondant à la reprise d'une provision (en produit) constitué pour l'affaire Maroc.

#### 4 / LA TRÉSORERIE

	<b>au 31/12/2015</b>	<b>au 31/12/2016</b>	<b>Au 31/12/2017</b>
<b>Trésorerie National en €</b>	1 933 400,17	2 013 622,14	<b>2 184 628,99</b>
<b>Trésorerie Régions en €</b>	122 203,65	116 666,89	<b>114 386,88</b>
<b>Trésorerie Totale en €</b>	2 055 603,82	2 130 289,03	<b>2 299 015,87</b>

- Depuis le Plan Stratégique 2009-2012 les réserves doivent couvrir au moins 6 mois de charges.
- Au 31/12/2017, la trésorerie totale de l'ACAT (national + régions) diminué des dettes à court terme est de 1 917 020 € et représente 7,9 mois de charges annuelles. L'augmentation de la trésorerie est de 75 800 € sur un an.
- La trésorerie des régions est globalement stable ; leur trésorerie demeure suffisante pour couvrir presque 15 mois de charges. Des dispositions ont été prises à compter de 2017 pour verser une subvention de fonctionnement aux régions qui en ferait la demande pour organiser des opérations spécifiques au-delà de leur budget habituel.
- Cette trésorerie (hors région) est placée à court et moyen terme, comme l'indique le tableau suivant :

<b>Trésorerie National</b>	<b>En € au 31/12/2015</b>	<b>En € au 31/12/2016</b>	<b>En € Au 31/12/2017</b>
Placements à moins de 4 ans y compris livrets et parts sociales CE	1 178 876,97	<b>1 031 504,43</b>	<b>1 075 830,29</b>
Disponibilité Banque et Caisse	754 523,20	<b>982 117,71</b>	<b>1 108 798,70</b>
<b>Montant Total</b>	1 933 400,17	<b>2 013 622,14</b>	<b>2 184 628,99</b>

Le souci de sécurité guide le placement de nos réserves de trésorerie, dans un environnement monétaire et financier global instable et sans visibilité. Ces placements sont constitués de livrets disponibles à vue, de fonds communs de placement à moyen terme (moins de 4 ans), de comptes à terme peu risqués, mais d'une rémunération faible, de parts sociales d'organismes financiers solides (Caisse d'Epargne et Crédit Coopératif).

#### 5 / ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est intervenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

## **6 / CONCLUSION**

Pour caractériser l'exercice 2017, on peut retenir les points suivants :

1. Les comptes de l'association présentent un résultat positif supérieur aux prévisions budgétaires.
2. La trésorerie couvre actuellement près de 8 mois de charges.
3. La collecte de fonds a été supérieure aux prévisions, malgré les incertitudes que nous avons sur le comportement des donateurs dans un contexte de législation fiscale en pleine évolution.
4. Le nombre d'adhérents continue de baisser légèrement.
5. Les ressources apportées par la Fondation ACAT ne sont pas négligeables et ont dépassé la prévision budgétaire. Ces ressources sont cependant sujettes aux mêmes fragilités que les appels aux dons en général : investissement de recherche important, forte concurrence d'autres associations, résultats difficilement prévisibles. Les modifications importantes avec la disparition de l'ISF au profit de l'IFI rendent les prévisions de collecte plus difficiles avec une nette tendance à la baisse prévisible pour 2018.
6. Nous pouvons conclure que la situation financière de l'ACAT est saine et lui permet d'envisager de financer des actions sur la durée, ce qui lui garantit aussi de conserver et de développer une expertise de plus en plus reconnue à l'extérieur. Cette reconnaissance et cette visibilité de son efficacité favorisera le soutien régulier d'un grand nombre de militants et de donateurs.

Yves Bétrémieux, Trésorier  
23/03/2018